



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE « VENTS VIOLENTS » DANS LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Arras, le 12 avril 2023

Météo France a placé le département du Pas-de-Calais en vigilance orange « vents violents » ce jour de 16h à 22h.

Des rafales de vent (orientées dans un premier temps ouest puis sud-ouest) de 90 à 110 km/h seront recensées dans les terres. Elles pourront atteindre 120 km/h sur le littoral. Des averses avec un risque de grésil sont également à prévoir en fin d'après-midi et en début de soirée. Elles sont susceptibles d'engendrer une importante réduction de la visibilité.

Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, a alerté l'ensemble des services de l'État afin qu'ils suivent avec la plus grande attention l'évolution de cette situation. Le préfet du Pas-de-Calais engage chacun à être vigilant et à respecter les consignes de sécurité.

Rappel des consignes à suivre :

- dans la mesure du possible, restez chez vous,
- limitez vos déplacements et limitez votre vitesse sur la route, en particulier si votre véhicule ou votre attelage est sensible aux effets du vent,
- ne vous promenez pas en bord de mer, des estuaires ou en forêt et évitez toute activité sportive extérieure,
- soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers,
- n'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol,
- rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés,
- soyez attentifs et restez informés de l'évolution de la situation météorologique sur <http://vigilance.meteofrance.com> .

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



@prefetpasdecalais



@prefet62